

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

Séance du 25 mars 2025

Délibération n°
20250325-06

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Date de la convocation
18 mars 2025

OBJET

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
26 MARS 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le
26 MARS 2025
Le Maire,

Georges BLANC

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée le projet d'extension de l'école et de la restructuration de son quartier, estimé à 4 227 887 € HT et présente le plan de financement qui intègre une subvention au titre du contrat départemental d'avenir et de solidarité.

Plan de financement

Coût du projet		Recettes		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux de subvention	Montant
Travaux	4 227 887 €	ETAT (DETR)	11.83%	500 000 €
		Région	2.95%	125 000 €
		Département (CDAS)	11.83%	500 000 €
		Autofinancement de la commune (fonds propres et emprunt)	73.39%	3 102 887 €
Total	4 227 887 €		100%	4 227 887 €

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier auprès de Madame la Conseillère Départementale LEI et de Monsieur le Conseiller Départemental RUBIN et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le projet d'extension de l'école et de la restructuration de son quartier, estimé à 4 227 887 € HT,

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département selon le plan de financement ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 25 mars 2025

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Laure METRAL